

Repérer...pour développer des compétences

Production collective

Accueil Information Orientation AIO

Issue d'un groupe AIO animé par le CRIA 74

version réactualisée 2020



Vous êtes prescripteurs, orienteurs ou accompagnants,

Le repérage des situations d'illettrisme, les concepts de compétences clés, d'analphabétisme ou de Français Langue Etrangère ne sont pas clairs pour vous ?
Cela vous gêne pour envisager l'orientation de la personne et/ou la construction de son parcours ?

Cet outil pourra vous guider

Il est composé d'un ensemble de fiches synthétiques

1. Prendre en compte des besoins et des attentes de personnes pour envisager le parcours
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information.

Quelques minutes suffisent pour le parcourir mais aussi l'utiliser !

Sommaire

Prendre en compte des besoins et des attentes	Pages 4 et 5
Situer des personnes pour développer des compétences	Pages 7 à 9
Inscrire la personne dans une dynamique de parcours	Page 10 à 12
Permettre au prescripteur l'accès à l'information	Page 13
Glossaire	Page 14

1. Prendre en compte les besoins et les attentes

Paroles de personnes

« Je veux apprendre à lire et à écrire »

« Pour lire mon planning mensuel je demande l'aide d'un collègue »

« Je veux aider mes enfants à faire leurs devoirs »

« Je demande de l'aide à l'assistante sociale pour lire mes papiers administratifs »

« Je ne sais pas écrire pour remplir le cahier de suivi au travail »

« Je n'ose pas remplir le carnet de correspondance de mon fils parce que je fais trop de fautes »

« 5km c'est loin et je ne sais pas comment y aller..... »

« Je veux passer le permis mais d'abord il faut que je lise mieux »

1. Prendre en compte des besoins et des attentes

2. Situer des personnes pour développer des compétences

3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours

4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information

Elles vous disent de leur scolarité

« je ne suis jamais allé à l'école et je n'ai jamais fait de stage »

« je suis allé à l'école dans mon pays et j'ai obtenu.... »

« je suis allé à l'école mais j'ai besoin de refaire.... » ou « je suis allé à l'école mais j'étais pas bon élève... »

1. Prendre en compte les besoins et les attentes



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information

Attitudes possibles

La personne

- vous semble embarrassée, mal à l'aise quand vous parlez de lecture, de démarches faisant appel à l'écrit
- dit préférer écrire chez elle avec plus de temps....
- Dit, avoir oublié ses lunettes ..

Vous faites remplir une fiche ou demandez à la personne d'écrire quelques lignes et vous constatez que

L'écriture est phonétique :

Exemple :

Je ve travaié

Jé pa le permi

Pas d'espace observable entre des mots :

Exemple :

jemapelle

La personne commence à écrire sur la feuille sans tenir compte des conventions d'écriture (milieu de la feuille)

Les différentes paroles, les différentes attitudes et niveaux de scolarités exprimés ainsi que les différents écrits vous montrent que les personnes sont dans des situations différentes face à l'écrit et possèdent des compétences mais à des degrés divers....
On parle alors de typologie de publics et de degrés de maîtrise des compétences.

2. Situer les personnes pour développer les compétences



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information

Des mots pour *situer la personne dans ses compétences*

L'illettrisme, selon l'ANLCI, désigne les personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il *s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, et avec les formations de base*. Cela s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il *s'agit pour elles d'entrer dans un premier apprentissage*. On désigne la situation par le mot « **Alphabétisation** ».

Pour les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, *il s'agit de son apprentissage*.

En France, on parle du "**Français Langue Etrangère** » FLE OU « **Français Langue d'Intégration** » FLI

Les Compétences Clés, un concept pour désigner *des compétences de base, un « socle fonctionnel » ou « noyau dur » croisant des compétences utiles à la personne pour son évolution dans la société ; d'autres compétences prennent place autour de ce noyau dur*. Elles regroupent les capacités à mettre en œuvre *pour s'adapter et faire face aux exigences et aux contraintes actuelles du travail*.

Les Compétences Premières, définies par le Conseil Auvergne-Rhône-Alpes « comme le premier niveau correspondant à l'acquisition des savoirs fondamentaux permettant une intégration citoyenne, sociale et économique des personnes ».

OUTIL PRATIQUE
Pour mettre en lien le profil de la personne avec un des mots défini en page 6 .



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
- 2. Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information

La personne a été scolarisée ?

Oui ?

Dans quelle langue ?

Langue française

Langue autre que le français ?

A-t-elle la maîtrise des compétences de base ?

Un repère pratique : ce qui est observable au terme de la fin de la scolarité obligatoire.

➡ 1^{ère} situation : Après une scolarité obligatoire, une validation est acquise

Pour une personne scolarisée en langue française

Elle maîtrise les compétences clés

Pour une personne scolarisée dans une langue autre que le français

Elle relève d'un apprentissage « Français langue Etrangère, »

➡ 2^{ème} situation : Après une scolarité obligatoire, des difficultés sont observées et /ou exprimées

Pour une personne scolarisée en langue française

Hypothèse d'une situation d'illettrisme

Pour une personne scolarisée dans une langue autre que le français

Hypothèse d'une non maîtrise des savoirs de base dans la langue maternelle qui peut entraîner des freins à l'apprentissage

Pour aller plus loin , allez à la page suivante

2. Situer les personnes pour développer les compétences,

OUTIL PRATIQUE : Prendre le temps d'échanger, approfondir avec la personne ses besoins spécifiques, l'aider à trouver des solutions..

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information

Scolarisation

En France

Difficultés dans l'attitude ou la relation à l'apprentissage

- Parcours de vie, professionnelle et/ou scolaire difficile
- Pendant combien d'années?
- A quel niveau ?
- Quel résultat ?

Dans un autre pays

Attitude ou relation à l'apprentissage :

- Parcours scolaire court et difficile?
- Combien d'années? quel niveau ? Quel diplôme?

Pas de difficulté et usage courant de l'écrit dans sa pratique professionnelle antérieure ou dans sa vie quotidienne :

- Quel reconnaissance possible de leurs compétences professionnelles ultérieures ? Quelle valorisation de ces compétences au moyen de l'acquisition du français oral et écrit ?

**Situation d'illettrisme (1)
ou non maîtrise des savoirs de base dans la
langue maternelle...voir P7**

Français Langue Etrangère

Non Scolarisation

Personne non scolarisé ou très peu scolarisée (mois de 5ans)

Alphabétisation

(1) Plusieurs indices pour poser une situation d'illettrisme

Est-ce que les personnes ont appris par elle-même?

- En autodidacte
- Grâce à des cours du soir ou dans le cadre d'un emploi
- Avec quels résultats ; quelles difficultés ?

Post-Alphabétisation

2. Situer les personnes pour développer les compétences,

Extrait : Les degrés du cadre national de référence pour l'accès de tous aux compétences de base, ANLCI

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
- 2. Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information

Un socle fonctionnel à acquérir dans le cadre d'une formation

Autour de domaines de compétences et distinguées en quatre degrés de maîtrise (cadre national de références ANLCI)

La non maîtrise des deux premiers degrés caractérise une situation d'illettrisme.

1. La compétence langagière : parler, comprendre, lire, écrire, interagir ;
2. La compétence mathématique : compter, calculer, opérer sur des grandeurs ;
3. La compétence cognitive : raisonnement logique, repérage dans le temps et l'espace, compétence à apprendre.

Des outils pratiques pour vous aider :
les pages 4,5,6,7,8
sont des éléments pratiques pour situer la personne

Degré 1 et 2 : repères structurants et compétences fonctionnelles.

Degré 1/ Identification de signes et des mots ,base de la numération, se situer dans le temps et l'espace, participer à des échanges oraux avec des questions –réponses simples...

Degré 2/ Dans des situations courantes et un environnement familial, lire et écrire des phrases simples, donner et prendre des informations à l'oral dans le cadre d'un entretien, trouver des informations, calculs simples pour résoudre des problèmes...

Degré 3 et 4 : compétences pour agir dans la société de la connaissance.

Degré 3/ Lire et écrire des textes courts, utiliser des supports numériques, résoudre des problèmes plus complexes....

Degré 4/ ensemble des compétences nécessaires pour être à l'aise en société. Compétences proches des exigences de formation générale des qualifications de niveau V (CAP, BEP, Brevet des collèges etc...)

Proposer des réponses adaptées :



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
- 3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours**
4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information

La maîtrise des savoirs de base et l'acquisition des compétences de base : un enjeu majeur en termes de sécurisation des parcours professionnels, d'insertion ou de maintien dans l'emploi et d'accès à une formation qualifiante.

- **Pour acquérir des compétences de base croisant des savoirs généraux et des savoirs appliqués :** en faveur de l'insertion professionnelle des publics de premier niveau de qualification

Communication en français,
calcul et raisonnement
mathématique, apprendre à
apprendre :
des savoirs généraux

Compétences numériques, travail en équipe,
attitudes et comportements, gestes et
postures, respect des règles d'hygiène, de
sécurité..... :
des savoirs appliqués

- **Pour agir contre l'illettrisme en permettant l'acquisition des compétences de base :** en faveur de l'insertion professionnelle mais également de l'insertion sociale.

3. Inscrire les personnes dans des dynamiques de parcours, page 2

OUTIL PRATIQUE : échanger pour orienter vers un dispositifs d'acquisition de savoirs et compétences

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
- 3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours**
4. Permettre au prescripteur l'accès à l'information

La personne est prête à intégrer un parcours de formation.	La demande de formation est latente	La personne n'est pas prête pour la formation.
<p>Points de vigilance :</p> <p><i>L'aider à repérer les dispositifs en lien avec son profil et ses besoins.</i></p> <p><i>Dans les réponses possibles, vérifier celles pour lesquelles la personne est prête à s'engager (clarifier les étapes du projet/ les contraintes et les points forts.....</i></p> <p><i>L'aider à identifier les personnes ressources pouvant la soutenir dans la mise en œuvre et le suivi du projet de formation</i></p>	<p>L'aider à se représenter en formation et/ou la formation</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Êtes-vous prêt(e) à aller en formation ?<input type="checkbox"/> Apprendre en groupe, comment voyez-vous cela ?<input type="checkbox"/> Comment souhaiteriez-vous que la formation se déroule ? <p><i>Identifier les leviers, (les compétences acquises de la personne) sur lesquels s'appuyer</i></p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Quel est votre parcours professionnel?<input type="checkbox"/> Qu'avez-vous utilisé comme outils, machines au travail ?....<input type="checkbox"/> Qu'est ce qui vous a paru facile dans la réalisation de vos tâches professionnelles ?<input type="checkbox"/> Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?	<p>L'aider à prévoir des étapes</p> <p><i>Un accompagnement individuel ou collectif socioprofessionnel (valorisation des acquis de l'expérience...)</i></p> <p><i>Une action mobilisant des compétences sociales et culturelles, des compétences numériques..</i></p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Participez vous à des activités ,lesquelles?<input type="checkbox"/> Êtes-vous accompagnés dans vos démarches?

3. Inscrire les personnes dans des dynamiques de parcours, page 3

☞ Des dispositifs d'acquisition et de développement des compétences de base ou linguistiques : des réponses possibles pour construire un parcours en fonction des compétences acquises identifiées chez la personne et de son ou ses projets.

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. **Permettre au prescripteur l'accès à l'information**



Etape de parcours, action possible

Commanditaire

Parcours Persévérance – public RSA

Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes

Actions remise à niveau ou compétences de base et/ou facilitant la mise en mouvement des publics vers l'apprentissage, étapes leviers pour entrée dans une formation qualifiante..., **Plan d'Investissement dans les Compétences PIC FLE**, compétences de base vers l'emploi, **ASL**

Direction Départementale Cohésion Sociale DDCS,
Conseil Départemental 74

Formation continue pour les salariés, plans spécifiques (plan de formation, **Compte Personnel de Formation CPA**), Fonds Paritaire de Sécurisation Parcours Professionnels FPSP

Opérateurs de Compétences

Le dispositif de formation linguistique pour les primo arrivants **PA**
Contrat d'Intégration Républicaine **CIR**

l'**Office Français de l'Immigration et d'Intégration (OFII)** pour le public migrant

Nota bene : Les réponses des commanditaires et financeurs évoluent :
Une veille d'information est nécessaire. Elle est possible en allant consulter le site www.parlera.fr (voir page suivante)

4. Permettre aux prescripteurs, orienteurs ou accompagnants l'accès à l'information

Vous êtes prescripteurs :



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. **Permettre au prescripteur l'accès à l'information**

Les organismes de formations proposent des parcours de formation pour maintenir ou développer les compétences de base ou linguistiques du public. Ils sont un appui à la construction d'étapes de parcours de formation.

Les actions, organismes de formation et structures possibles 74,

Sur la cartographie : www.parlera.fr

Site élaboré par les réseaux des Centres Ressources Illettrisme Auvergne Rhône-Alpes CRIS ARA

Ou page CRIA 74 – **synoptique et aide** : <http://parlera.fr/wp/les-centres-ressources/cria-74>

Pour confirmer, mieux connaître la typologie des publics en difficulté avec la langue française, échanger sur des pistes d'orientation des publics en fonction du projet de la personne...contacter le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme Haute Savoie (CRIA 74)

Le CRIA 74 apporte un appui pédagogique et méthodologique aux professionnels de la lutte contre l'illettrisme CRIA 74/Faucigny Mont Blanc Développement, 100 rue Paul Verlaine 74 130 Bonneville.
Chargée de mission : Patricia Bertrand.

Portable : 06 76 21 74 76

Courriel : cria74@maison-emploi.com



Version CRIA 74 2020

Glossaire

- **ANCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.** Un espace de mobilisation et de travail où tous ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Groupement d'intérêt public.
- **Bilan d'étape :** Mesurer après un temps de formation les compétences acquises et observer les évolutions. Trois bilans d'étape pour étudier l'éventualité d'un renouvellement du temps dédié à l'intérieur des thématiques prévu dans le cadre du Marché compétences clés.
- **Compétences de base :** L'Europe, et la plupart des pays, ont défini un socle de compétences nécessaires pour chaque individu pour s'épanouir et être à l'aise dans la société. On appelle communément ces compétences « compétences de base, compétences fondamentales, premières ou compétences clés ». Les compétences de base sont le noyau dur des compétences clés.
- **Illettrisme :** « L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.
Degré : Le degré est un élément de repère pour déterminer un seuil (palier) qui facilitera le repérage (prescripteur) ou le positionnement (formateur)
- **DIRECCTE :** Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi.
- **Formation :** Ensemble des activités visant essentiellement à assurer l'acquisition des capacités pratiques, des connaissances et des attitudes requises pour occuper un emploi. Source (Tiré de Bureau international du travail. Glossaire de la formation professionnelle : termes d'usage courant. Genève : BIT, 1987. vi, 95 p., p. 29)
- **Objectif de parcours :** énoncé d'intention exprimant une action à réaliser au moyen d'un ensemble d'activités mobilisant des compétences et qui est évalué « être capable de...dans xxxx jours... »
- **Etape :** Un palier défini par un objectif inscrit dans le parcours (temps de bilan et/ou formulation d'un nouvel objectif)
- **Parcours :** Déplacement déterminé d'un point à un autre qui amène à formuler des objectifs qui à leur tour sont déclinés en étapes.
- **Phase de Positionnement/ évaluation :** Différents moyens qui permettent d'évaluer des besoins de formation et recueillir la motivation à la formation. Une fiche parcours personnalisée est élaborée et servira pour les bilans d'étape.
- **Prescripteur :** Une structure habilitée par un financeur, un organisme dont relève un public cible, qui accueille pour informer et orienter, rechercher ou accéder à un parcours de formation.
- **Remise à niveau :** Acquisition et ou approfondissement de connaissances qui peut être un palier dans le parcours.